

Conseil d'école du 03 mars 2016 **Compte-rendu**

Présents :

- M Morineau : Maire de Villiers en Plaine
- M Civrais : Directeur de l'école élémentaire
- Mme Beausse : adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires
- M Duvallon : DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- Les RPE : Mesdames Salazar, Gouffié, Luzzato, Sauvage, Arcourt
- Les enseignants : Mesdames Auvinet, Migaud, Boinot, Dieumegard , et Messieurs Alaitru et Mangin
- La responsable du périscolaire : Mme Pipet

Excusés :

- M Teyssède : Inspecteur de l'Education Nationale (circonscription de Parthenay)
- Mmes Alibert, Gautier et Sicot: enseignantes
- Mme Robelin, AVS
- Mmes Cadet et Deler, M. Dupuy : rpe

Début de la séance : 18h40

A- VIE SCOLAIRE

1: Effectifs :

2015-2016

Effectifs :

CP = 34 / CE1 = 31 / CE2 = 37 / CM1 = 37 / CM2 = 28

Total =167

1 inscription pour juin 2016 (CP)

Répartition :

CP = 24 / CP-CE1 = 10 + 10 (20) / CE1 = 21 / CE2 = 25 / CE2-CM1 = 12 + 11 (23) / CM1 = 26 / CM2 = 28

2016-2017

Effectifs :

CP = 34 / CE1 = 35 / CE2 = 31 / CM1 = 37 / CM2 = 37

Total = 174

2: Le personnel :

Enseignants titulaires : 6

Enseignants stagiaires : 2

Autres :

Décharge de direction : 1 (20%)

Complément de service : 1 (20%)

RASED: 2 (psychologue scolaire et maître E)

AVS : 1 (mi-temps)

Remplacement des personnels :

Depuis le début de l'année sur 9 jours d'absence du personnel seuls 3,5 jours ont été remplacés. Les parents d'élèves, la mairie et les DDEN vont rédiger un courrier à l'académie.

3: Santé

Les parents ne savent pas forcément qui est responsable à quel moment concernant les accidents scolaires. Un tableau avait été rédigé par la mairie avec les différentes heures de la journée et qui avait la responsabilité des enfants.

Rappel des interlocuteurs en cas d'accidents scolaires : Sur le temps scolaire, le directeur de l'école / sur le temps périscolaire, le Maire ou ses représentants.

PAI : Rappel de la procédure. Les parents doivent prendre contact directement avec le centre médico-scolaire de Parthenay.

4: Hygiène

- Varicelle: 1 cas / Note aux familles / Éviction scolaire

- Impétigo: 1 cas / Note aux familles / Éviction scolaire

- Projet « Hygiène des mains » à venir, en partenariat avec la polyclinique Inkermann de Niort.

5: Sécurité

Événements du 13/11/15

- Note du MEN en date du **14/11/15**

- Note du Rectorat en date du **15/11/15**

- Note de la Direction Académique en date du **16/11/15**

Mesures :

- **Réajustement des PPMS** : « intrusion et attentat » / réévaluation des risques
- **Mise à jour des PPMS et remontée** à la Direction Académique
- **Contrôle visuel** à l'entrée et à la sortie des établissements
- **Obligation 2ème exercice PPMS** avec présence des autorités (mairie, police ou gendarmerie, pompiers)
- **Déplacements interdits** sur le territoire entre le 14/11 et le 21/11/15
- **Application numérique** pour signaler toutes les manifestations scolaires et périscolaires en lien direct avec les écoles
- **Chaîne de solidarité téléphonique** (directeurs) par le rectorat + note à destination des familles (fiche)

Exercices Incendie

- 1er: **mardi 15 septembre 2015**

- bilan **positif**
- système d'alarme a bien fonctionné (sauf classe 7)

- 2ème: **mardi 08 décembre 2015**

- bilan **positif**
- système d'alarme a bien fonctionné (sauf classe 7)

Exercices PPMS

- 1er: **jeudi 14 janvier 2016**

- bilan **positif**
- système d'alarme a bien fonctionné(sauf classe 7)

- 2ème: **mercredi 09 février 2016**

- bilan positif
- système d'alarme a bien fonctionné (sauf classe 7)

- Proposition de création d'un « **comité de pilotage sécurité** » comprenant des représentants des parents d'élèves, de la commune, du périscolaire, et de l'école. Ce comité aura pour objectif d'améliorer la mise à jour du PPMS (exemple : Suite aux nouvelles normes de sécurité le portillon ne devra plus rester ouvert tout au long de la journée) et d'assurer la communication auprès des personnes concernées.
Proposition acceptée à l'unanimité.

6: Point Financier :

Coopérative scolaire

- Solde : 7000 euros

Fournitures scolaires

- **31 euros** par élève
- Solde au 9/02/15: **XX euros**

Subventions « projets pédagogiques »

- Parents d'élèves : **euros**
- Photographies scolaire : **855 euros**
- APE : **2800 euros**
- Mairie : **1000 euros + transport piscine + USEP + 355 euros de livres**

Subventions « matériel »

- APE : cadeaux de Noël + une partie du spectacle
- Mairie : une table de ping-pong

B- APPRENTISSAGES

1- Suivi des Élèves :

APC / Période 2 :

Cp = / Ce1 = / Ce2 = / Cm1 = / Cm2 =

APC / Période 3 : Tous les élèves / Résolution de problèmes (la schématisation du problème)

- Équipe de suivi de scolarité (PPS / ESS): Nombre: 1
- Équipe Éducative (E.E): Nombre: 5
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASED): interventions auprès d'élèves du ce1

2- Projets pédagogiques :

Projet ECLORE :

- ECLORE 1 : « **Chorale** » : GS / CE2 / CE2-CM1 / 5ème-4ème / 1ère et Terminal
- ECLORE 2 : « **Création d'instruments** » : GS / CP-CE1 / 5ème

Projet fédérateur: « Les goûts et les couleurs » : Écoles Maternelle / Élémentaire et la CAN

- Création de productions artistiques
- Exposition des travaux à la médiathèque (Avril 2016)
- Interventions médiathèque: « lecture de 5 albums » par la médiathécaire, suivi d'un petit débat « philo ».

Projet d'école :

- La BD comme outil de lecture et écriture (intervention d'un bédéiste de Niort)
 - Action vivre ensemble : actions sportives USEP, commémoration du 11 novembre, actions culturelles (sortie spectacle au Moulin du Roc)
- Rappel ou présentation des projets ou actions des classes.

3- Réforme scolaire :

Présentation du document académique en direction des familles : le nouveau socle commun.

Elémentaire <http://www.education.gouv.fr/cid88125/qu-apprendront-les-eleves-de-6-a-16-ans-a-la-ree-2016-decouvrez-le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture.html>

C- MATÉRIEL ET TRAVAUX DES ECOLES

1- Travaux

- Façade école : le crépi s'en va.
- Problème dans les toilettes : évacuation des eaux en cas de fortes pluies.
- Nouvelle entrée école (côté classe 1) : à discuter en « comité de pilotage sécurité ».
- Problème des infiltrations d'eau dans les classes de CM1 et CM2.

2- Matériel

- Un TBI dans classe de M Civrais.
- Des ordinateurs pour les classes 6 et 7, en priorité.

D- QUESTIONS DES RPE (Représentants des Parents des Élèves)

Question à destination de la municipalité : Restauration scolaire

Suite à la visite de la SARCEL nous savons qu'il existe des fiches à leur retourner concernant les produits défectueux et les restes. Ces fiches sont-elles retournées par le personnel de la cantine ?

Réponse : Les fiches sont retournées systématiquement pour la maternelle et uniquement lorsqu'il a des remarques pour l'élémentaire. La SARCEL a fait remarquer que les écoles de Villiers font partie des rares écoles à faire des remontées.

Fin du 2ème Conseil d'École

Pot de l'amitié offert par la Municipalité

Informations:

3ème Conseil d'École : **Judi 23 juin 2016 à 18h30**

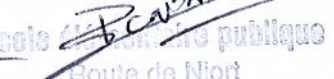
Secrétaires de séance :
Mme Salazar / M Civrais

RPE :
Mme Salazar

Représentant Mairie :
Mme Beausse

Directeur de l'école :
M Civrais




Ecole élémentaire publique
Route de Niort
79160 Villiers-en-Plaine
Tél. : 05.49.35.54.14